



2 RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | 01.49.46.13.50 | www.fftri.com

Saint-Denis, le 10 décembre 2021

COMMUNIQUÉ DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Tests de sélection en Équipes de France et en Sélections Nationales Junior et Youth lors de la saison 2022

Mise à jour du 10 décembre 2021

La fédération européenne de triathlon (Europe Triathlon) a modifié le calendrier de compétitions à destination des triathlètes de la catégorie Junior le 03 décembre 2021.

Une coupe d'Europe Junior a été ajoutée au calendrier européen le dimanche 27 mars à Quarteira (Portugal). Cette compétition est susceptible de faire l'objet d'une sélection nationale.

Afin de laisser une période de deux semaines entre la coupe d'Europe Junior de Quarteira et les tests de sélection en équipes de France Junior et Youth, les tests initialement prévus les 19 et 20 mars 2022 sont reportés **les 09 et 10 avril 2022**.

Le communiqué publié le 29 novembre au sujet des tests de sélection est donc mis à jour avec les dates suivantes :

- **1er décembre 2021 au 13 mars 2022 : période de réalisation des prises de temps 400 m natation / 3000 m course à pied ;**
- **15 mars 2022 : date limite d'inscription aux tests ou de demande d'invitation au DTN ;**
- **09 et 10 avril 2022 : tests de sélection à Cannes.**

1. **Années de naissance considérées pour les tests de sélection**

Equipe de France et Sélection Nationale **Junior** : 2003, 2004, 2005, 2006

Equipe de France et Sélection Nationale **Youth** : 2005, 2006

2. Objectifs des tests de sélection

Des tests sont organisés à Cannes La Bocca les **09 et 10 Avril 2022** dans la perspective d'établir des sélections en Equipe de France Junior (championnats d'Europe et du Monde Junior), en Équipe de France Youth (championnat d'Europe Youth) et en Sélection Nationale Jeunes (coupes d'Europe Junior) pour la saison 2022.

Les résultats de ces tests seront pris en compte dans les modalités de sélection des compétitions suivantes :

- championnat du Monde Junior de triathlon (Montréal du 23 au 26 juin 2022),
- championnat d'Europe Junior de triathlon (lorsque la date et le lieu seront connus),
- championnat d'Europe Youth de triathlon (Zagreb, du 24 au 28 août 2022),
- une ou plusieurs sélections nationales Junior et Youth, selon le programme d'actions qui sera défini.

Les modalités de sélection à ces compétitions seront communiquées ultérieurement. La participation aux tests de sélection organisés à Cannes les 09 et 10 Avril 2022 revêt un caractère obligatoire pour prétendre à une sélection aux championnats d'Europe et du Monde Junior 2022. Seule une raison médicale appréciée par le médecin fédéral désigné permettra au directeur technique national de déroger éventuellement à cette règle.

3. Présentation des tests de sélection

Les tests de sélection se composent de 3 épreuves :

- un 800 m nage libre en bassin de 50 m, le **samedi 09 avril après-midi** au centre nautique Grand Bleu de Cannes La Bocca ;
- un 5000 m en course à pied sur la piste d'athlétisme de Cannes La Bocca, le **dimanche 10 avril en matinée** ;
- un "chrono" vélo d'environ 3,6 km sur l'anneau cycliste de Cannes la Bocca le **dimanche 10 avril après-midi**.

4. Modalités d'accès aux tests de sélection

Les tests de sélection concernent les licenciés F.F.TRI., garçons et filles, nés entre 2003 et 2006. Ils ne s'adressent pas aux licenciés de la catégorie minime en 2022, c'est-à-dire aux jeunes nés en 2007 et 2008.

Pour accéder aux tests de sélection, les sportives et sportifs devront remplir une des quatre conditions suivantes :

- avoir terminé dans les **5 premiers(ères) des championnats de France de triathlon** des catégories Minimes, Cadets et Juniors 2021 à Angers ;
- être inscrit(e) sur la **liste ministérielle Sportifs de Haut Niveau catégorie Relève ou la liste ministérielle Sportifs Espoirs** en 2022 ;
- avoir obtenu un **score supérieur ou égal à 165 points au Class Tri Junior** lors de la saison 2021 ;
- avoir réalisé un temps total à l'addition des résultats d'un 400 m nage libre et d'un 3000 m en course à pied, inférieur ou égal aux chronos ci-dessous :

FILLES	CHRONO TOTAL 400 m nage libre en petit bassin + 3000 m piste	CHRONO TOTAL 400 m nage libre en grand bassin + 3000 m piste
Nées en 2003 et 2004	00:15:28	00:15:36
Nées en 2005 et 2006	00:15:48	00:15:56

GARÇONS	CHRONO TOTAL 400 m nage libre en petit bassin + 3000 m piste	CHRONO TOTAL 400 m nage libre en grand bassin + 3000 m piste
Nés en 2003 et 2004	00:13:27	00:13:35
Nés en 2005 et 2006	00:13:42	00:13:50

Les résultats pris en compte dans le chrono total doivent avoir été réalisés **entre le 1er décembre 2021 et le 13 mars 2022** en compétitions officielles FFN et/ou FFA ou lors d'une prise de temps à

l'entraînement intégralement filmée. Les chronos du 400 m en natation et du 3000 m en course à pied sont additionnés au dixième de seconde (*exemple 0:04:53,8 + 0:10:20,7 = 0:15:14,5*). Le chrono total pris en compte est ensuite arrondi à la seconde inférieure (*exemple : 0:15:14,5 devient 0:15:14*).

Les prises de vues des chronos réalisés à l'entraînement sont à envoyer à Paul Lalire (plalire@fftri.com) au plus tard **le 15 mars 2022**. Pour être recevables, les prises de temps réalisées devront respecter dans leur mise en œuvre les règles définies dans le paragraphe 6 de ce document.

Les personnes ne remplissant aucune des quatre conditions ci-dessus peuvent solliciter une invitation motivée auprès du Directeur Technique National avant **le 15 mars 2022** à l'adresse suivante : plalire@fftri.com.

5. Candidature aux tests de sélection

Pour participer aux tests de sélection, les athlètes doivent candidater impérativement et obligatoirement **avant le 15 mars 2022** en remplissant le formulaire accessible via le lien suivant :

 [FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

6. Règles de réalisation des prises de temps à l'entraînement

Précisez lors de l'envoi de la vidéo l'adresse postale complète de l'installation sportive utilisée. La vidéo de la sportive ou du sportif doit filmer le déroulement de l'épreuve dans son intégralité, sans interruption, virages compris en course à pied et en natation. La prise de vue doit permettre de suivre l'ensemble de la distance, sans qu'il y ait aucune ambiguïté, aucune équivoque possible sur l'identité de la sportive ou du sportif ainsi que sur la distance parcourue. Le visage de la sportive ou du sportif doit être filmé quelques secondes avant le départ. Pour les prises de vue avec un téléphone mobile, utiliser le mode avion afin d'éviter une interruption en cas d'appel.

- **Règles de réalisation du 400 m en natation :**

- Réalisation dans un bassin de 25 m ou de 50 m ;
- Une seule ou un seul sportif par ligne d'eau comme cela est le cas en compétition ;
- Départ plongé ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde.

Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquez nominativement la composition de la série et la ligne d'eau occupée.

- **Règles de réalisation du 3000 m en course à pied :**

- Réalisation sur une piste de 400 m ;
- Possibilité d'avoir plusieurs sportives ou sportifs en même temps lors du 3000 m, à condition de respecter le même départ, comme cela est le cas en compétition ;
- Accompagnement par un vélo interdit ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde.

Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquez nominativement la composition de la série.